



LA GAZETTE DE NEUFGRANGE



- Le Mot du Maire -



Chères Neufgrangeoises, chers Neufgrangeois,

2019 a ouvert ses portes. En nous retournons, nous pouvons constater tout le chemin parcouru depuis 2014. Nos réalisations, qui jour après jour se sont dessinées sur le terrain, concrétisent ainsi nos engagements.

Nous nous efforçons de garder le même cap et nos actions sont guidées par la même feuille de route, celle que vous nous avez confiée.

L'investissement est le moteur de la dynamique locale, et cette prise de conscience, nous l'avons adoptée depuis le début de notre exercice en 2014. Cependant, la course aux subventions et aides financières diverses est « le passage obligé » pour toute réalisation.

Les projets 2018 n'ont pas tous répondu à nos ambitions suite à un enlisement dans les brouillards administratifs et au déblocage des indispensables subventions, qui en sont le seul fait.

La question qui se pose aujourd'hui plus qu'hier, est celle de la capacité des collectivités locales à disposer des financements nécessaires aux investissements. C'est là que le terme positif prend tous ses effets, il nous a fallu continuer à avancer et à trouver justement dans ces contraintes, les prises de conscience et de responsabilité pour réaliser un certain nombre de projets, non exhaustifs.

La lecture de cette gazette, vous permettra de constater, qu'en 2018, une gestion attentive et gérée au plus juste, nous a malgré tout, permis de conduire des réalisations significatives.

Après cette respiration financière imposée, l'année 2019 sera à nouveau marquée par de nombreux investissements, le souffle chargé de vitalité sans nous contraindre à majorer les taux communaux des impôts locaux. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Notre projet phare sera la réhabilitation du bâtiment qui abritait l'école maternelle pour lui donner des destinations nouvelles :

Une maison d'Aide Maternelle qui accueillera la petite enfance, les enfants de 0 à 3 ans
Création d'une nouvelle bibliothèque, d'un espace mémoire et d'une une salle associative.

Concernant les autres travaux à venir :

Le projet d'aménagement des trottoirs et voirie de la Rue du 5 décembre en partenariat avec la commune de HAMBACH est en cours. Les études topographiques sont réalisées. Remplacement de la main courante au stade municipal. Réalisation d'un ossuaire et reliquaire au cimetière communal. Remplacement des ouvertures au sous – sol et pose d'une échelle de neige sur le toit du bâtiment scolaire. Remplacement des volets extérieurs de la salle le Clos du Château. Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Neufgrange est un village reconnu et prisé. Le recensement de janvier 2018 fait état de 1444 habitants. Le devoir de la Municipalité est bien d'initier et d'accompagner l'évolution de Neufgrange en anticipant ses besoins contemporains et futurs tout en suscitant le désir d'y vivre. Merci à tous les acteurs neufgrangeois pour votre participation au dynamisme local, au rayonnement de notre commune, au bien vivre ensemble.

Très cordialement,

Gérard LEDIG

- Les finances communales -

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Dans un contexte économique difficile, le budget prévisionnel 2019 s'inscrit dans la continuité des valeurs de la commune : préserver la santé financière de notre commune sans augmenter la pression fiscale tout en continuant notre politique d'investissement pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Le 18 mars 2019 le budget primitif 2019 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Votre Conseil Municipal a décidé :

De prolonger la pause fiscale et de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour la 32^{ème} année consécutive, les taux des taxes communales restent inchangés en 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 12,22%

Taxe sur le Foncier bâti : 18,86%

Taxe sur le Foncier non bâti : 50,64%

Une gestion communale rigoureuse en réponse à la disette financière

Baisse des dotations

-25,84 % : C'est le pourcentage de diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat par rapport à 2014, début de mandat.

Pas d'augmentation des impôts

0% : Correspond à la volonté de la Municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal depuis 1987. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.

La Municipalité s'emploie à résoudre la délicate équation entre la stabilité de la fiscalisation, la baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité des Neufgrangeois.

Cette délicate équation à résoudre nous contraint à nous adapter aux formes imposées par la baisse des dépenses publiques, en absorbant la baisse des dotations de l'état et les délais de perceptions des subventions.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles 2019 montrent bien l'effort constant, qui malgré une conjoncture difficile, est réalisé.

- Les finances communales -

BUDGET PREVISIONNEL M14 - 2019

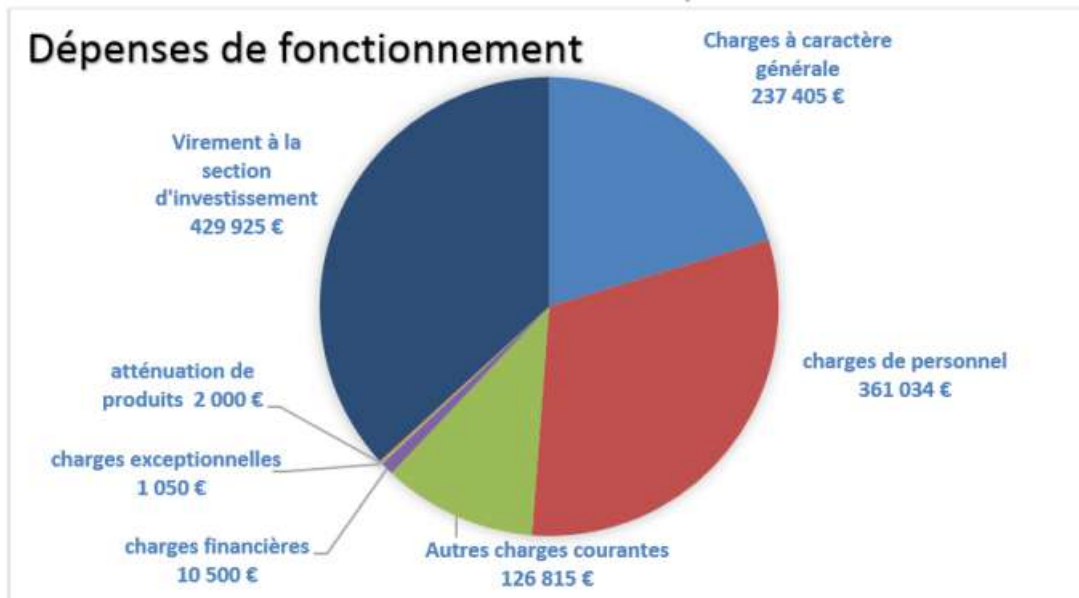
Le 18 mars 2019 le budget primitif 2019 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le budget primitif /Le budget primitif, programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1er janvier et le 31 décembre, est également l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

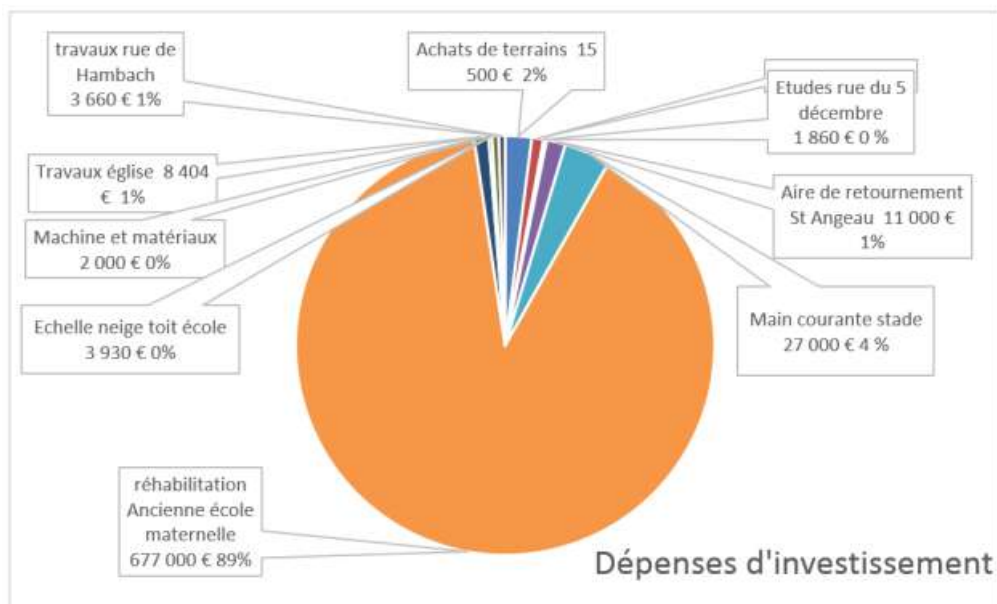
Élaboration du budget /Les élus élaborent ensemble le budget, en s'efforçant de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre. Cet exercice tient effectivement compte des choix des élus mais d'autres éléments ne sont pas maîtrisables, comme les dotations de l'État, les subventions des différents projets, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie et un certain nombre de dépenses obligatoires (personnel, entretien du patrimoine, charges imprévues).

Toutes les communes doivent voter leur budget avant le 31 mars. Les décisions modificatives permettent en cours d'année de réajuster les prévisions du budget primitif, en autorisant éventuellement de nouvelles dépenses et recettes.

Budget de fonctionnement 1 168 279,00€



Budget d'investissement : 830 080,00€



- Etat



Les NAISSANCES

Le 16 février 2018 – Robin
Fils de Cédric RENARD et de Laure DAL PRA

Le 7 mai 2018 – Johanna
Fille de Ralf KELLER et de Myriam OBERBILLIG

Le 24 mai 2018 – Danilo
Fils de Nils CUCCU et de Chloé THORELLE

Le 09 juin 2018 – Marcel
Fils de Matthieu SCHNEIDER et de Anaïs MI-
CHAUX

Le 12 septembre 2018 – Maxime
Fils de Florian LACKO et de Anne CARRIER

Le 20 septembre 2018 – Malya
Fille de Blaise AYEMENE SOGBOU et de Mélissa
CONRATH

Le 22 novembre 2018 – Faustine
Fille de Ludovic ZAHM et de Mélanie CADET

Le 18 décembre 2018 – Tymothé
Fils de Nicolas DAUBERT et de Delphine RAUCH

Les MARIAGES célébrés en notre mairie

Le 24 février 2018
Anthony BACH - Hundling
Mathilda ZINS - Hundling

Le 5 mai 2018
Franck JASIEWICZ - Neufgrange
Anna LESNE - Neufgrange

Le 26 mai 2018
Régis NIVOIX - Neufgrange
Marjorie ROTH - Neufgrange

Le 23 juin 2018
Jordane LEDIG – Neufgrange
Manon SPIELDENNER – Neufgrange

Le 28 juillet 2018
Bernard FRANK - Woustviller
Myriam POHL – Neufgrange

Le 18 août 2018
Cédric ROHRBACHER – Neufgrange
Mélanie ALLARD – Neufgrange

Le 25 août 2018
Emilien SCHAEFFER – Neufgrange
Sarah KOELSCH - Neufgrange

MARIAGE célébré à l'extérieur de la commune

A Siltzheim (67)
Olivier ANCORA - Neufgrange
Anaïs GOTTWALLES – Neufgrange

A Rottach-Egern (Allemagne)
Dominique HICK – Neufgrange
Audrey HAUSER - Neufgrange



Civil -



Les DECES

Le 9 janvier 2018

A Sarrebruck, Antoine KREMPFF, époux de Georgette MULLER, 87 ans

Le 12 mars 2018

A Saint-Avold, Jean Marie GANGLOFF, époux de Doris KARCHER, 85 ans

Le 16 avril 2018

A Neufgrange, Rodolphe HEEDER, époux de Léontine SCHOUWER, 92 ans

Le 27 avril 2018

A Keskastel, Denis HOFFMANN, 59 ans

Le 20 mai 2018

A Sarrebruck, GREGOR Klaus, 76 ans

Le 5 juin 2018

A Nancy, PEIFFER Patrice, époux de Sabine ZAHM, 46 ans

Le 27 septembre 2018

A Sarreguemines, Fanzil KHALIYULLIN, époux de Liliya KHAHLIYULLIN, 80 ans

Le 29 septembre 2018

A Neufgrange, Brunhilde ADAM, épouse de Gert MUNKES, 77 ans

Le 15 octobre 2018

A Sarreguemines, Guillaume RUDLOFF, époux de Marie BARTHEL, 76 ans

Le 03 novembre 2018

A Sarreguemines, Gérard SCHNEIDER, époux de Yvette BIARD, 77 ans

Le 20 novembre 2018

A Sarreguemines, Germaine MESSMER, veuve de Charles BAUMANN, 96 ans

Le 21 novembre 2018

A Sarreguemines, Marie-Thérèse SCHOESER, épouse de Jean HEGE, 79 ans



- Calendrier des manifestations 2019 -

Toute l'année : marches pour adultes le lundi après-midi. (sauf juillet-août)

janvier-février

- Le 5 janvier : Troupe théâtrale de Volmunster au clos du château.
- Le vendredi 18 janvier : Vœux du maire au clos du château.
- Le samedi 19 janvier : Soirée dansante, organisée par l'association Agricola au clos du château.
- Le dimanche 10 février : Carnaval des enfants, organisé par l'association ADML au clos du château.
- Le samedi 19 février : animation sur le thème de carnaval, organisée par la bibliothèque.
- Le mercredi 21 février : Concours Mosel'lire, organisé par la bibliothèque municipale.
- Le samedi 23 février : Kappensitzung des Spitzbuwe au clos du château.
- Le mercredi 27 février : Repas harengs, organisé par le club de l'amitié à la salle communale.

Mars-avril

- Le samedi 2 mars : Kappensitzung des Spitzbuwe au clos du château.
- Le jeudi 14 mars : Soirée harengs, organisée par l'association Agricola à la salle communale.
- Le dimanche 31 mars : Marche populaire internationale, organisée par l'association "Neufgrange, ça marche" au gymnase.

Mai-juin

- Le mardi 1er mai : marche du 1er mai, organisée par l'association "Neufgrange, ça marche" ; RDV à la salle communale.
- Le mercredi 22 mai : Repas "asperges" organisé par le club de l'amitié.
- Le jeudi 23 mai : Venue d'un conteur, organisée par la bibliothèque municipale, au clos du château.
- Le samedi 8 juin : Gala de danse, organisé par l'association ADML au clos du château.
- Les 15 et 16 juin : Portes ouvertes du verger-école, organisées par le syndicat des arboriculteurs.
- Le dimanche 23 juin : Fête-Dieu organisée par le conseil de fabrique au clos du château.
- Le vendredi 28 juin : Fête de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire au clos du château.
- Le samedi 29 juin : Insolivres - jeu de piste interactif organisé par l'atelier des songes en partenariat avec la bibliothèque municipale.
- La semaine du 22 juin au 29 juin : Sortie de l'association Neufgrange, ça marche au « domaine du Poitou Labuissière » dans la Vienne.
- Le mercredi 26 juin : Barbecue du club de l'Amitié, à la salle communale.

Juillet-août

- juillet-août : jeux de société, animation organisée par la bibliothèque municipale.
- juillet-août : marches pour les enfants, encadrées par M. René FLACH.
- Le samedi 20 juillet : Fête nationale, bal populaire, feu d'artifice organisés par 3 associations et la commune au gymnase.
- Le jeudi 15 août : Fête d'été avec barbecue géant à l'étang du Brühl, organisée par l'association "Neufgrange, ça marche".

Septembre-octobre

- octobre : jeux de société, animation organisée par la bibliothèque municipale.
- Le mercredi 25 septembre : Animation sur le thème de l'automne, organisée par la bibliothèque municipale.
- Du vendredi 4 au lundi 7 octobre : exposition annuelle organisée par l'association des arboriculteurs au clos du château.
- Le samedi 12 octobre : opération "Brioche de l'amitié", à la salle communale.
- Le mercredi 16 octobre : Repas "fromage de tête", organisé par le club de l'amitié des séniors.
- Le dimanche 20 octobre : Marche populaire internationale, organisée par l'association "Neufgrange, ça marche" au gymnase.
- Le dimanche 27 octobre : repas de la paroisse Saint-Michel au clos du château.

Novembre-décembre

- Le vendredi 15 novembre : Cérémonie des maisons fleuries, organisée par la municipalité au clos du château.
- Le samedi 23 et dimanche 24 novembre : marché de Noël, organisé par l'association « bricoloisirs » à la salle communale.
- Début décembre : Cross étape du trophée Michaux, organisé par l'association trisport (à confirmer).
- Le dimanche 1er décembre : repas de Noël, organisé par "le club de l'amitié" à la salle communale.
- Le dimanche 1er décembre : repas de Noël de l'association "Neufgrange, ça marche" au clos du château.
- Le mercredi 4 décembre : Animation sur le thème de la Saint Nicolas, organisée par la bibliothèque municipale.
- Le vendredi 6 décembre : Fête de la Saint-Nicolas, organisée par l'école maternelle, au clos du château.
- Le dimanche 8 décembre : concert des chorales du parc et Saint Michel, à l'église de Neufgrange.
- Le dimanche 15 décembre : repas de Noël des aînés, organisé par la commune au clos du château.
- Le mercredi 18 décembre : Animation sur le thème de Noël, organisée par la bibliothèque municipale.

Le développement associatif et culturel se poursuit. Les manifestations associatives, animations communales, fêtes scolaires répertoriées témoignent d'une belle vitalité dans notre commune.

Seules les manifestations communiquées par les responsables d'associations, figurent sur ce calendrier.



- Les travaux réalisés -

PLATE FORME CONTAINER PAPIER

Installation dans la Rue du Stade d'une plateforme nécessaire à la mise en place par la CASC des containers recyclage du papier, du verre et remplacement du poste de transformation par ENEDIS.



- Les travaux réalisés -

RUE DES TIRAILLEURS

Après les travaux d'assainissement, la Rue des Tirailleurs a vu le remplacement des conduites d'eau et la finalisation de la voirie.



RUE DE HAMBACH / TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ROUTIERE

L'analyse des mesures par un compteur radar fait état de **3424 véhicules par semaine** qui transitent par la Rue de Hambach. **95% des automobilistes conduisent au-dessus de la limitation de vitesse.**

Bien que toutes les dispositions sécuritaires d'une « zone de rencontre » ont été prises, notamment les aménagements connexes du type giratoire, les plateaux surélevés, les rétrécissements et les zones de croisement, les dispositions applicables fixées par arrêté municipal ne sont pas respectées et cela au détriment des piétons et cyclistes qui sont prioritaires sur les véhicules en « zone de rencontre », sans oublier les riverains exposés en permanence aux comportements irresponsables et dangereux des automobilistes.

Devant ce problème récurrent de vitesse excessive, de rejet du code de la route et des règles sociales, la Municipalité a pris la décision de renforcer la sécurité routière des riverains par l'aménagement d'une voie unique sens entrant et sortant du village. Il a été demandé à la gendarmerie de Sarreguemines d'augmenter les contrôles.



- Les travaux réalisés -

En pleine été, ont eu lieu les travaux d'installation du nouveau climatiseur de l'abri funéraire. Ces travaux étaient rendus nécessaires par la vétusté de l'ancienne installation.



Il a été procédé au remplacement des ouvertures extérieures du sous-sol du bâtiment scolaire dont l'état de dégradation était fortement avancé. Les nouvelles vitres sont sécurisées et ne craignent plus les jeux de ballon de nos scolaires.



- Les travaux réalisés -

Les stores intérieurs de la Salle Le Clos du Château connaissent régulièrement des dégradations et des pannes de moteur. Ils ont été remplacés par des volets roulants extérieurs en aluminium en respectant l'harmonie des couleurs du bâtiment.



LA SERRE

Par mesure de sécurité, la partie verrière de l'ancienne serre, saccagée et délabrée par des actes de vandalisme a été démantelée par les services communaux. La partie restante « en brique » sera réhabilitée.



- REGLEMENT TERRAIN MULTISPORTS -

Le stade Multisports est implanté dans l'enceinte du domaine Saint – Joseph. Un emplacement privilégié, un espace verdoyant à destination des jeunes de notre localité. La fréquentation du stade multisports et de l'aire de jeux est importante. L'ensemble est très attractif au plaisir des jeunes et de leurs parents.

Bien que les jeunes utilisateurs s'y ébattent sainement, il n'en demeure pas moins qu'ils ont certes des droits « demande sociétale » mais aussi des devoirs « éducation civique », et en l'occurrence, un de leurs devoirs est de faire en sorte que leurs ébats ne nuisent pas aux riverains en occasionnant des nuisances sonores dont les excès sont réglementés par le Code de la Santé Publique.

Un certain nombre de riverains du stade multisports se plaignent du comportement de certains utilisateurs, d'incivilités, de nuisances sonores.

Les plus petits généralement sous la surveillance visuelle des parents respectent les modalités d'utilisation de la structure. Par contre et bien que la commune fasse régulièrement appel au sens civique des utilisateurs du stade multisports, certains adolescents persistent à s'illustrer par des incivilités et par le non-respect de l'environnement. Le stade multisport est devenu un lieu de rassemblement et d'attroupelements bruyants, de tapage nocturne et d'actes de dégradation du stade multisports et sur les bâtiments communaux avoisinants.

Lors de la séance du 03 décembre 2018 le Conseil municipal a décidé d'adopter un règlement d'utilisation du stade multisports.

Le règlement est apposé à l'entrée du stade multisports. En y accédant, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du document et en acceptent les conditions d'utilisation ainsi que les risques liés à la pratique des activités autorisées. Les personnes mineures restent sous la responsabilité de leur représentant légal.

Le règlement porte à connaissance des utilisateurs :

Les dispositions générales

Utilisation des équipements

Les conditions d'ordre et de sécurité

Les conditions d'accès et horaires qui sont les suivants :

Horaires d'ouverture l'hiver (octobre à mars) 10H – 18H

Horaires d'ouverture l'été (avril à septembre) 9H30 – 21H30

Le règlement est appliqué à partir du 01 avril 2019 et transmis au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sarreguemines. Le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants ou toutes autres sanctions de droit.



- PLU -

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU de Neufgrange se poursuit. Assistée par le bureau d'études Ecolor, l'équipe municipale a défini le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été présenté avec le diagnostic lors de la réunion publique du 18 octobre 2018.



Le projet de zonage du PLU est en cours de finalisation, ainsi que le règlement. Le projet complet du PLU sera soumis à l'avis des personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires, établissements publics de coopération intercommunale....) courant 2019.

Le projet sera ensuite présenté lors d'une deuxième réunion publique. Après la prise en compte des différentes remarques, le PLU sera finalisé et le Conseil Municipal arrêtera le projet de PLU par une Délibération du Conseil Municipal.

S'en suivra une phase administrative:

- La consultation officielle des Services (d'une durée de 3 mois).
- L'enquête publique (1 mois d'enquête + 1 mois pour le rendu du commissaire enquêteur).
- L'ensemble des remarques sera alors étudié et le PLU sera finalisé pour son approbation par une Délibération du Conseil Municipal.

À savoir, que tout au long de la procédure et jusqu'à l'arrêt, les habitants ont la possibilité de venir en mairie, aux heures d'ouverture, pour faire des remarques ou poser des questions dans le cahier de concertation prévu à cet effet. Ils pourront également faire des remarques lors de l'enquête publique.

- Manifestations communales -

Dans le cadre de la 11ème édition des Insolivres, dont le thème est la bande dessinée à l'image du monde, la bibliothèque de Neufgrange a accueilli mardi 05 juin 2018, à la salle "Le Clos du Château" la compagnie Troll (Indre et Loire), composée d'un conteur et d'un illustrateur. Dans la matinée, les classes de l'école maternelle étaient conviées, l'après-midi, les classes de l'école élémentaire ainsi que quelques aînés.

Ce spectacle de contes a remporté un vif succès, et a été très apprécié par tous.



Mercredi 12 décembre dernier, une animation dans l'ambiance des fêtes de Noël, a eu lieu à la bibliothèque de Neufgrange. Dans un premier temps, l'animatrice Bettina MEHLINGER a conté « la légende du sapin ». Puis chaque enfant a confectionné un renne à l'aide de divers matériaux : carton, couleurs variées, feutrine, yeux mobiles..., enfin un goûter a été servi. Toujours dans l'esprit de Noël, chaque participant s'est vu remettre un sachet de friandises. L'après-midi a été convivial et rires et joies étaient au rendez-vous !



- Manifestations communales -

Durant les vacances scolaires de février se sont déroulées 2 animations :

Une après-midi carnavalesque a été proposée à la bibliothèque municipale. Les participants ont confectionné de magnifiques masques vénitiens. Ensuite, des danses traditionnelles dans l'ambiance des fêtes de carnaval et enfin une dégustation de beignets dans la joie et la bonne humeur.



Une après-midi récréative relative à un concours de dessin défini par le Conseil Départemental de la Moselle. Les enfants ont réalisé une création graphique collective sur l'ouvrage « Mephisto ». Cet ouvrage relate l'histoire d'un chat qui est rejeté à cause de la couleur de son pelage, et évoque aussi le racisme, la différence. Animation suivie d'un coloriage, puis d'un goûter.



- Manifestations communales -

FETE NATIONALE A NEUFGRANGE

La tradition est bel et bien respectée dans notre village.

Fort du succès des années précédentes, la municipalité en partenariat avec les pongistes Les Vaillants, les pêcheurs Les Gardons et les footballeurs *ENT. NEUFGRANGE-SILTZHEIM*, a réitéré les festivités de la fête nationale.

Des tables étaient installées dans le gymnase et, la météo étant de la partie, aussi à l'extérieur. La population du village et les amis ont profité de la restauration sur place et apprécié les incontournables pizzas'flammes ainsi que les gâteaux proposés. Ce joli moment de convivialité permet aux Neufgrangeois de se retrouver dans une vraie ambiance de Fête

Après la distribution des lampions aux enfants, petits et grands se sont rendus vers le stade pour le tant attendu spectacle pyrotechnique orchestré par Starlight Evènement. L'artificier Philippe Dietsch a allumé le feu au son des musiques de Johnny. Un merveilleux instant à admirer le ciel et le spectacle qui s'y déroulait.

La nuit s'est poursuivie en musique



- Manifestations communales -

CONFERENCE-PROJECTION

Deux femmes aux destinées remarquables, présentes à la Chapelle des Spiritains. Qui connaissait ou se souvenait de Berthe Mouchel et d'Yvonne Parvillée, deux femmes du XXème siècle aux étonnantes destinées, deux artistes majeurs de l'art sacré français? Après la mise en lumière par Roland Walck dans le cadre des journées européennes du patrimoine, plus d'excuse pour dire qu'on ne les connaissait pas!



Connaissez vous le circuit des Spiritains?

L'été dernier à l'initiative du Club Vosgien de Sarreguemines et de la Commune de Neufgrange a été balisé un circuit pédestre d'environ 11,5 kms. Un panneau illustrant le cheminement a été posé à cet effet au point de départ du circuit, au parking de la Mairie.



Vous partez du parking, vous traversez les dépendances de l'ancien couvent, puis vous rejoignez par les bords de Rémelfing et de Zetting, pour revenir par Siltzheim; la durée de marche est d'environ 3h1/2.

- Manifestations communales -

NEUFGRANGE A L'HONNEUR SUR TV MOSAIK

L'émission ON TOUR a fait son escale à Neufgrange et la place du Château s'est trouvée transformée en studio d'enregistrement.

L'objectif de cette émission était de faire la part belle à notre village, son patrimoine, ses habitants et ses savoir-faire locaux.

Ainsi ont défilé devant les caméras

- Gérard LEDIG,
- René FLACH
- Claire DEMOULIN
- Marguerite DAUFFER

Quatre enfants courageux sont venus relever les défis proposés.



- Manifestations communales -

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2018

Vendredi 16 novembre Gérard LEDIG, le maire, a récompensé les « fleurisseurs » du village.

Il a souligné combien il était heureux que cette année encore, les habitants se soient surpassés pour embellir jardins, balcons et fenêtres.

Un très joli diaporama a présenté les maisons fleuries, de toute beauté.

Ne restait plus qu'à lever les verres à la santé des lauréats.



Diplômés 2018

1^{er} Prix

- Mme et M. KRATZ Raymond
- Mme et M. MOURER Christophe

2^{ème} Prix

- M. GROSS Gaby
- Mme et M. VAILLANT Gilles

3^{ème} Prix

- Mme GROSS Marianne
- Mme et Mr HAFFNER Raymond

4^{ème} Prix

- Mme CHRISTMANN Françoise
- Mme ESCHENBRENNER Andréa

Primés 2018

- Mme et M. AUBERTIN Thierry
- Mme et M. BEHR Gabriel
- Mme et M. BERND Jean-Marie

- Mme et M. BLUM Hervé
- Mme et M. DAUFFER Denis
- Mme et M. FUNFROCK Alphonse
- Mme et M. GERNE Lucien
- Mme et M. GROSSE Christian
- Mme et M. HEGE Hermann
- M. HILPERT Pierre
- Mme et M. HUSSLEIN Charles

- Mme et M. KLEIN Bernard
- Mme et M. LACKO Bernard
- M. Mme LACKO Florian -CARRIER Anne

- Mme et M. LETT Bernard
- Mme et M. MALLICK Jean-Marie
- Mme et M. MEGEL Pascal
- Mme et M. MULLER Robert
- Mme et M. SCHAEFFER Agnès
- Mme et M. SCHEID Pierre
- Mme et M. SCHMITT René
- Mme et M. YAX Maurice

- Manifestations communales -

Théâtre en Platt au Clos du Château

« *Le rire est un essuie-glaces sur le pare-brise de la morosité* »

La comédie « A Zühn hebt nix an » jouée au Clos du Château par la troupe de Volmunster le samedi 5 janvier a remporté les faveurs du public venu en nombre. Depuis bien des années, les séances de théâtre en platt remportent un franc succès.

Pour cette nouvelle représentation, les comédiens n'ont pas négligé leurs efforts. Les amateurs attendront un an avant leur prochaine visite de remise en forme.



- Manifestations communales -

REPAS DE NOEL POUR LES AINES

Dimanche 16 décembre 2018

« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage »

C'est par cette citation que le maire, Gérard LEDIG, a commencé son discours et souhaité la bienvenue aux participants. Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié pour les élus et les invités, et le repas a été très apprécié par l'ensemble des gourmands et des gourmets.

L'après-midi a été animé au rythme de l'accordéon et chacun est reparti avec le cadeau distribué par le Père Noël et ses assistants.

A Noël prochain



Vivons les joies des préparatifs

Les élus se sont affairés, dans la joie et la bonne humeur, à décorer le sapin, dresser les tables et placer les compositions réalisées par le club brico-loisirs.



- Manifestations communales -

La Fête du Citron à Menton

Une délégation neufgrangeoise, conduite par le Maire Gérard LEDIG, a été invitée par la ville de Menton à la traditionnelle fête du Citron.

La délégation était accueillie par Madame Martine CASERIO, 2^{ème} adjointe au Maire de Menton, déléguée à la culture, au patrimoine et aux relations internationales, fille de Monsieur Raymond LAMPERT, qui a été Maire de Neufgrange pendant 46 ans. Bien qu'entourée de citrons, la pomme ne tombe jamais loin de l'arbre... !

Cela a été un moment privilégié d'échanges avec de nombreuses délégations françaises et étrangères, pour certaines jumelées avec la ville de Menton, dans l'ambiance chaleureuse de cet univers féérique.

La fête des citrons de Menton est un événement unique au monde, elle attire chaque année 240 000 visiteurs. Un festival traditionnel qui met en lumière la production du citron, emblème du pays mentonnais.



- Manifestations communales -

La cérémonie des vœux du maire a eu lieu le 18 janvier 2019 à la salle Le Clos du Château en présence de Madame TRISSE Nicole, députée de la 5ème circonscription et habitante de Neufgrange. Cette cérémonie a réuni les forces vives de la localité, M Le Maire a profité de l'occasion pour remercier et rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité, au service de l'intérêt général.

Dans son discours M. Le Maire a souligné la connivence entre la commune et les associations.

« Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. Associations et commune, nous partageons la même conception militante de la culture avec l'ambition de faire de l'action associative culturelle et sportive une valeur sûre du développement et de l'attractivité de notre commune ».



Le maire salut le président de la 23ème et nouvelle association de notre village : « La cordé d'Ounabè »

Kappensitzung à destination des aînés des communes de la CASC.

Le dimanche 17 février 2019 a eu lieu une Kappensitzung à l'Hôtel de Ville à Sarreguemines. Le spectacle et l'animation ont été assurés par la Société Carnavalesque de Sarreguemines.

Rappelons que cette représentation est offerte par la CASC, avec le concours de la municipalité de Neufgrange pour le transport des personnes qui le souhaitent.

Aussi, une cinquantaine de Neufgrangeois de 66 ans et plus, ont passé un agréable après-midi. Allez-hop!



- Les manifestations Associatives -

Brioche de l'Amitié

Samedi 6 octobre de nombreux bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour la vente des brioches de l'amitié au profit de l'AFAEI. Cette vente a permis de récolter la somme de 1.680,82 €
Un grand merci aux généreux donateurs.



Neufgrange ça marche

L'association « Neufgrange ça marche » compte un nouveau président depuis la dernière assemblée générale. C'est monsieur René Flach qui a repris le flambeau. Ce rôle n'est pas nouveau pour lui, puisque cofondateur du club en 1994, il en était le premier président jusqu'en 1986.



- Les manifestations Associatives -

Marches estivales du club de marche

Comme chaque année, l'association « Neufgrange ça marche » a lancé ses marches d'été à destination des jeunes de 7 à 17 ans.

Cette année treize marches ont permis aux enfants et aux parents qui le souhaitaient de visiter le barrage de Witrting et la ligne Maginot aquatique à Hoste.

Ils ont également fait du pédalo à l'étang Saint Vit et passé plusieurs nuits dans des chalets.



Du 23 au 30 juin 2018, une cinquantaine de membres ont participé à un séjour à Dinard sur la Côte d'Emeraude en Bretagne. De nombreuses visites et randonnées étaient au programme; sur la photo les marcheurs suivent le sentier côtier de la Pointe du Grouin, en direction de port de pêche de Cancale, face aux îles Chausey.



Marches populaires

A chaque fois, le club « Neufgrange ça marche » sait montrer ses qualités d'organisateur, en accueillant 813 marcheurs le 11 novembre 2018 et 1 411 marcheurs le 31 mars 2019.

Parmi les différentes sorties proposées par le club, une quarantaine de marcheurs ont participé le samedi 15 décembre 2018 à une IVV à Luxembourg-ville. Sur leur parcours, les marcheurs ont eu l'occasion de traverser le marché de Noël.



- Les manifestations Associatives -

4^{ème} exposition internationale de maquettes à Neufgrange

Les 19 et 20 mai 2018 a eu lieu dans notre village notre 4^{ème} édition de notre exposition internationale. De nombreux clubs français mais aussi Belges, Allemands ont fait le déplacement.

L'association neufgrangeoise JFR Team a mis les petits plats dans les grands pour accueillir tout ce beau monde qui comptait plus de 100 exposants représentant 37 clubs ou assimilés.

Le panel des maquettes exposées a permis aux visiteurs de découvrir quasiment toutes les facettes de la discipline, que ce soit des avions, des hélicoptères, des voitures, des motos, des bateaux, des figurines ... de toutes les tailles et de toutes les couleurs !!

Le public a également très largement répondu présent. Nous avons pu comptabiliser plus de 400 visiteurs durant le week-end, avec des passionnés, qui pour venir voir spécialement notre exposition, n'ont pas hésité à faire le voyage depuis la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne (et pas seulement depuis Sarrebruck !!). Nous avons également noté avec une grande joie la visite d'un grand nombre de Neufgrangeoises et de Neufgrangeois.

Les exposants et les visiteurs étant tous partis ravis et enchantés, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que cette manifestation sera reconduite en 2020 !!

Le JFR Team a également profité de l'occasion pour vous faire découvrir son savoir-faire en matière de fabrication de maquettes en résine. Avec la présentation de moules, la fabrication en direct de maquette.

Si nous Neufgrangeois, n'avons pas exposé grand-chose lors de cette exposition de mai, c'est tout simplement pour laisser la place aux autres, nous organisons pour cette année une exposition où seul les membres du JFR Team exposeront leurs maquettes ... le challenge à nous 7, réussir à remplir le Clos du Château !!



- Les manifestations Associatives -

CONCERT DE NOEL

Voilà un concert qui fleurait bon les fêtes de fin d'année.

Le dimanche 9 décembre les chorales du Parc et St Michel dirigées avec talent par Madame Claudine QUENEY – DEGEN ont offert un magnifique concert de Noël mêlant des airs classiques et d'autres moins connus.

Les applaudissements du public enthousiaste et conquis ont fait vibrer l'église.



Les quatre chorales de la communauté réunis à la chapelle Saint Joseph :

Dimanche 18 novembre 2018 les quatre chorales de la communauté de paroisses saint Joseph ont fêté leur patronne sainte Cécile. La messe a été célébrée par le Père Louinet Guerrier, l'ensemble des chorales étant dirigées par madame Claudine Queney.



- Les manifestations Associatives -

Syndicat des Arboriculteurs et Horticulteurs de Neufgrange

La réalisation des activités prévues en 2018 a donné entière satisfaction. Les contacts avec les Ecoles ont permis aux enfants de mieux connaître le monde des abeilles, et plus particulièrement pour les CM, à extraire du miel et construire deux hôtels à insectes qu'ils ont installés dans le verger. Quant au Pétiscolaire, l'étude des fruits et légumes par le biais de la philatélie, a abouti à la réalisation de quelques tableaux d'exposition.

Le cours de taille du mois de mars et la journée « Porte ouverte » du mois de juin, qui ont rassemblé de nombreuses personnes de Neufgrange et des environs, ont eu comme but la familiarisation avec les activités d'entretien et de soins des arbres fruitiers tout au long de l'année.

Grâce à la générosité en fruits de la nature, à la contribution des Ecoles et du Pétiscolaire avec leurs œuvres d'art, à la présentation des cactus et plantes grasses et au magnifique décor animalier mis en place avec le soutien d'un membre du Syndicat, M FLACH René, l'Exposition fruitière du mois d'octobre fut une réussite. Lors de l'inauguration, deux membres ont été mis à l'honneur par la remise d'une médaille : M DAUFFER Anselme, Pomme d'or, et M SESTITO Saverio, Pomme d'argent.



Pour 2019, le Syndicat compte reconduire les différentes activités et vous invite d'ores et déjà à noter ces deux dates : 16 Juin, « Porte ouverte » au Verger, et 5 et 6 Octobre, Exposition « Fruits et Légumes ».

- Les manifestations Associatives -

Les Spitzbuwe à la plage

Cette année encore, les Spitzbuwe nous ont offert deux magnifiques « Kappensitzung », le 23 février et le 2 mars.

Les spectateurs ont eu le privilège de partir à la plage avant la belle saison ; de quoi réchauffer l'esprit et le cœur !

Les superbes danseuses et danseurs ont fait rêver le public enthousiaste, tandis que les sketches hilarants ont ravi l'assemblée.

Allez-hop !



- Les manifestations Associatives -

Fête de Noël au club de l'amitié

Le 2 décembre dernier, l'association « Le club de l'amitié » a offert sa traditionnelle fête de Noël à ses adhérents.

Edmond, le musicien attitré du club, a une fois encore, mis les membres dans l'ambiance féérique de Noël, grâce aux chants de saison. Et, pour rester dans le thème, la trentaine de membres présents s'est vu remettre un petit cadeau, une bouteille de vin pour les hommes, et une boîte cadeau pour les dames.



L'Epiphanie célèbre la visite des rois mages à l'enfant Jésus. Cette tradition à l'origine religieuse est devenue une tradition populaire et familiale.

La fève dans la galette, tire son origine au temps des Romains, où lors de grandes fêtes, ils élisaient le roi du festin grâce à une fève. Les seniors du club de l'Amitié ont perpétré cette tradition.



- Les manifestations Associatives -

Association « Les Vaillants »



Remise des nouveaux maillots par SONIA TAXIS

Les jeunes à l'entrainement



Association « Le Gardon »



Le 24 juin dernier, des pêcheurs de tous horizons se sont retrouvés sur les berges de l'étang, dans la rue des tirailleurs pour un concours. Le soleil étant de la partie, la journée ne pouvait qu'être superbe...

- Les manifestations Associatives -

Fête de l'eau à l'étang St Vit

Les 25 et 26 août derniers, la société MGC GROSS a organisé en partenariat avec des associations, la fête de l'eau à l'étang Saint Vit.

Les visiteurs ont ainsi pu profiter de divers sports nautiques, comme le ski nautique ou encore la bouée tractée ou le wake board. Les plus jeunes sont montés sur des manèges et autres trampoline et château gonflable.

La bonne ambiance s'est prolongée tout le week-end, avec un concert pop-rock le samedi soir et un marché aux puces le dimanche.



- Les manifestations Associatives -

Association Brico-Loisirs

Tout au long de cette année, les membres très actifs de l'Association Brico-Loisirs ont réalisé des décorations diverses et variées en vue d'organiser le marché de Noël le 25 novembre 2018 en faveur du Togo. Le Bénéfice de la vente, soit 1400 €, a été remis à l'Abbé Emmanuel Amedodji.

Cette fois l'aide était destinée à un Dispensaire près de Lomé (capitale du Togo) axé sur la maternité, les consultations prénatales, les accouchements difficiles ou la malnutrition des jeunes enfants.



Le bénéfice d'une partie de la tombola a été remis au Conseil de Fabrique comme participation à la réfection de l'autel de l'Eglise de Neufgrange.

Les activités artisanales et artistiques continueront tout au long de l'année 2019 en prévision d'un Marché de Noël en novembre 2019.

Atelier Informatique pour Seniors

Suite à un besoin des séniors de la commune, la municipalité en partenariat avec Brico-Loisirs, a proposé un atelier d'initiation à l'informatique, animé par Michèle Hoffman membre de l'association. Les cours d'informatique ont démarré le 7 novembre 2018, dans les locaux de la Bibliothèque. Ces cours sont proposés exclusivement aux débutants et aux séniors. Le groupe progresse selon son niveau, dans la bonne humeur, les mercredis de 14h30 à 16H00. Mme Michèle Hoffmann assure bénévolement l'encadrement des groupes. Chaque participant doit se munir de son outil informatique et prendre la carte de membre de l'association Brico-Loisirs à 5€.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Michèle au 03 54 88 18 50.



- Les manifestations Associatives -

Fête à la ferme du Schurwald.

Le dimanche 8 juillet dernier, Astride et Léon Kirch, propriétaires de la ferme du Schurwald, ont organisé avec les membres de l'association Agricola et par de nombreux amis, une journée d'exception.



Le matin plus de 300 fidèles assistaient à la grand-messe concélébrée par les abbés Emmanuel et Antoine.

Pour l'occasion un hangar-étable, bien décoré pour l'événement, servait de lieu de culte pour la célébration. Les membres des chorales de la communauté de paroisses, sous la direction de Mme Claudine Queney-Degen et accompagné de l'organiste Florian Froehlig, ont assuré les chants durant la cérémonie.



Après l'office, plus de 600 convives ont participé au déjeuner organisé en self-service.



- Les manifestations Associatives -

L'orchestre Violetta a créé l'animation. Après la restauration et pour faciliter la digestion les convives ont pu danser sur une piste aménagée à cet effet.



Le point fort de l'après-midi, a été la prestation chants et musicale assurée par le chanteur bavarois Hansi Berger.

Les enfants présents ont pu profiter gratuitement, des manèges, château gonflable et tours en calèche, sans oublier la mini-ferme exposée.



Une soirée pizzas-flamms a clos cette belle journée qui a réuni sous un même toit et dans une bonne ambiance les ruraux et les citadins.

- Les manifestations Associatives -

Club " Bien être "

Tous les mardis soirs de 18h45 à 19h45 une quarantaine d'adhérentes de 18 à 70 ans participent aux séances de gymnastique volontaire au gymnase en été et dans la salle communale en hiver sous la houlette d'une animatrice diplômée M.Jo.

S'appuyant sur des musiques rythmées et entraînantes, le concept de ce "sport santé" est de faire l'exercice au sein d'une structure adaptée à la santé et au bien être de tous. On y vient pour se dépenser sous différentes techniques comme la gym-suédoise, le renforcement musculaire pour soulager le dos et renforcer les abdos, steps, body-band, flexi-ball, fit stick, gymnastique au sol avec ou sans matériel, ou à la chorégraphie pour bouger et solliciter la mémoire et les muscles.

Durant la semaine nationale de la lutte contre le cancer, les membres de l'association se sont mobilisés le 10 mars 2018 pour la vente des primevères. L'argent récolté est entièrement reversé au profit du Comité départemental contre le cancer qui a pour missions prioritaires la recherche, la fourniture en matériels hospitaliers, l'amélioration de la qualité de vie, l'accompagnement et le soutien aux malades et de leurs proches, la prévention et le dépistage, la mobilisation citoyenne, l'information au public.



Vente de primevères

Samedi 16 mars dernier, les membres de l'association de gymnastique « Bien Être » ont installé leur étalage devant la boulangerie Berg. Cette vente, comme l'an passé, a connu un franc succès; 810 pots ont été vendus en une matinée.

Rappelons que le bénéfice de cette opération est entièrement reversé à la ligue contre le cancer.



- Les manifestations Associatives -

ADML

Comme chaque année, l'association de danse moderne et de loisirs a organisé son traditionnel carnaval des enfants, qui a une fois de plus rencontré un énorme succès auprès des petits et des plus grands. Un après midi, rempli de confettis, de rires et de bonne humeur, agrémenté de plusieurs mascottes qui ont accompagné les enfants sur des danses endiablées.

Le gala de danse de fin d'année qui a eu lieu en juin a été l'occasion pour les enfants de présenter au travers d'un spectacle de plus de 3 heures leur travail de toute une année. Entre trac et sourires, les enfants ont passé une agréable soirée, qui d'après les spectateurs présents dans la salle était vraiment réussie.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants ont pu profiter d'une sortie à Kirrwiller organisée par l'association pour apprécier un spectacle sur le thème de Noël. Magie, danse, acrobaties tout était réuni pour repartir avec des souvenirs plein la tête ainsi que des images et des étoiles plein les yeux.



- Les manifestations Scolaires -

Fête de fin d'année

Le 23 juin 2018, les élèves de Neufgrange et Siltzheim ont organisé une belle fête scolaire avec l'aide de leurs enseignantes. Après le traditionnel spectacle, composé de danses, numéros d'acrobates, jonglage et step, les parents, grands-parents et autres spectateurs ont pu se restaurer.

Dans l'après-midi, les élèves ont pu jouer aux différents jeux de kermesse.



Journée portes ouvertes



Une nouveauté depuis la rentrée 2018, dans le cadre du dispositif Sesam'GR, une assistante, intervient dans l'ensemble des classes, maternelle et élémentaire, pour enseigner l'allemand aux élèves.

- Les manifestations Scolaires -

RPI Neufgrange - Siltzheim: la rentrée des classes, le 3/9/2018

École maternelle de Neufgrange:



École élémentaire de Siltzheim: classes de CP et CE1



École élémentaire de Neufgrange: classes de CE2, CM1 et CM2.



- Les manifestations Scolaires -

Classe découverte pour les jeunes de l'élémentaire

Du 11 au 15 juin 2018, les élèves des classes de CM1 et CM2 sont allés en classe de découverte, à Vigy, avec leurs enseignantes, Mme Guerbert Sophie et Mme Momper Sandrine.

Durant cinq jours, ils se sont initiés à l'équitation, avec pansage des animaux et promenade à cheval ou poney.

Ils ont également découvert l'univers du cirque avec le jonglage et les équilibres, parmi les différentes activités proposées.

Ils ont pu visiter le centre Pompidou à Metz et en soirée, ils ont orchestré un concert sur le thème de la musique nature.

Une magnifique semaine, pleine de rires et de bonne humeur !



Sortie au ski

Le 8 février dernier, les élèves des classes de CM1 et CM2 sont allés passer la journée à la neige, à Lispach dans les vosges.

Journée découverte pour les uns ou échauffement avant les vacances pour d'autres ; en tous les cas nos enfants s'en sont donnés à cœur joie sur les pistes de ski de fond le matin et sur les pistes de luge l'après-midi.



- Les manifestations Scolaires -

La tournée de Saint Nicolas



Le jeudi 6 décembre dernier Saint Nicolas s'est arrêté aux écoles de Neufgrange; les élèves de l'école maternelle l'attendaient avec impatience dans la salle du Clos du Château.



Les enfants de l'école de l'école maternelle ont été très impressionnés par Saint Nicolas, qui dans sa tournée, a fait un arrêt dans notre village. Certains craintifs, d'autres émerveillés, ils ont tous chanté de jolies cantines à leur patron. Ravi de recevoir de beaux dessins par les bambins, l'évêque de Myre leur a remis un sachet de friandises.



Ce fut ensuite le tour des élèves de l'école élémentaire de lui réciter des poèmes et chanter des chansons, dont certaines étaient en allemand. Saint Nicolas, après leur avoir demandé s'ils avaient été sages, n'a pas manqué d'insister sur l'importance de bien travailler à l'école.

Saint Nicolas avant de poursuivre sa tournée a distribué à chaque élève un sachet de friandises offert par la municipalité. Bien entendu, le saint homme a également remis un sachet de friandises aux enseignantes, en les remerciant pour le travail réalisé !

- La vie aux écoles du village -

Le grand cross des écoliers

Le vendredi 19 octobre dernier, les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la CASC se sont élancés sur la piste du stade Pierre de Coubertin pour l'édition 2018 du grand cross des écoliers.

Cette course de 1400 mètres est organisée chaque année dans le cadre du programme d'animation de la CASC avec l'ASSA (Athlétisme Sarreguemines Sarrebourg et Arrondissement).

Le classement individuel CM1 « filles » a été établi sur place le jour même :

Les Neufgrangeoises à monter sur le podium étaient Lisa Engel sur la plus haute marche du podium et Solène Engel à la seconde place.

Il est à noter que dans l'histoire de cette manifestation, c'est la première fois que des jumelles sont montées sur les deux premières marches du podium.



Le mardi 4 décembre dernier, l'esprit d'équipe de tous ces élèves a été récompensé, car indépendamment des qualités sportives individuelles, les participants se sont vus également récompenser pour leurs résultats collectifs.



À cet effet, les six premières filles de la classe de CM1 de Neufgrange ont été médaillées : Lisa et Solène Engel, Chloé Goldschmidt, Manon Gratzius, Lana Wetzel et Léa Pirastu.

Toutes nos félicitations à ces jeunes élèves qui ont porté haut les couleurs de l'école de Neufgrange.

- La vie aux écoles du village -

Visite au rucher

Dans le cadre d'une opération de sensibilisation au développement durable, organisée par la CASC, nommée « Aux arbres citoyens », les élèves des classes de CM1 et CM2 ont construit deux hôtels à insectes qui ont été installés au verger. Lors de leur mise en peinture, le 7 juin dernier, avec les arboriculteurs du village, les élèves ont eu une initiation à l'apiculture, chez monsieur Jean-Marie Staudt. Ils ont ainsi pu, entre autres, racler la cire, filtrer le miel et le mettre en pots. Pour clore ce bel après-midi, ils sont, enfin, repartis, avec chacun un petit pot du miel récolté.



Sortie opéra

Le 16 novembre 2018, les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Neufgrange ont passé la journée à l'Opéra National de Lorraine à Nancy. Le matin, ils ont participé à une séance de danse avec un chorégraphe du Ballet National de Lorraine. Après le déjeuner, ils ont assisté à l'échauffement des danseurs puis à une représentation du Ballet. Ils ont également eu la chance de voir les coulisses de l'Opéra.



- Les manifestations Scolaires -

Portes Ouvertes Péri-scolaire La Passerelle



Noël s'est inventé au péri-scolaire « la passerelle ».

Dans des locaux bien décorés pour la circonstance, les parents ont pu suivre une animation de Noël, juste avant les vacances de fin d'année. Les enfants ont produit un petit spectacle devant un public qui leur était acquis; des jeux et chants s'étaient rajoutés au programme.



- Les manifestations Scolaires -

Le périscolaire « La passerelle » de Neufgrange a organisé son traditionnel « Carnaval des enfants » avec la participation du périscolaire de Sarreinsming. Une quarantaine d'enfants étaient présents pour festoyer sur des jeux musicaux, réaliser un bricolage et repartir avec leurs diplômes du meilleur déguisement. Sans oublier, les délicieux beignets confectionnés par les mamans pour le goûter qui ont fait la joie des enfants.



Le centre de loisirs.

Le centre de loisirs a bien fonctionné cet été du 9 au 20 juillet et du 27 au 31 août. 30 enfants ont participé au centre pendant la période de juillet et 25 enfants au mois d'août, dans la structure du périscolaire.

Le 29 août a eu lieu la journée inter-centres dans les locaux du centre de loisirs de Neufgrange, avec les accueils de loisirs de Rémering lès Puttelange, Woustviller et Sarreinsming. Une soixantaine d'enfants étaient présents pour se rencontrer et s'amuser autour d'un grand jeu sur le thème des chevaliers; les dépendances de l'ancien couvent et le château-mairie, ont servi de cadre idéal.



- Coup de projecteur : la cordée d'Ounabè -

La 23^{ème} association de Neufgrange est née !

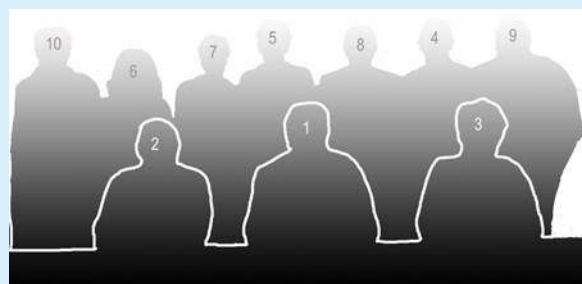
C'est la première association à but humanitaire du village.

Le 19 juillet 2018 des habitants de Neufgrange ont fondé l'association « la cordée d'Ounabè ». Elle a été initiée par les amis du Père Emmanuel, curé de la paroisse et encouragée par M. Ledig Gérard, maire de Neufgrange. L'association viendra en aide aux enfants du village d'Ounabè du Togo dans leur scolarisation.



Cette nouvelle association est composée des membres suivants :

Yannick KRATZ : Président
Jacky MULLER : Trésorier
Martine SCHAUB : Secrétaire
Bernard BIETTE : Assesneur
Cathy KRATZ : Assesneur
Sandrine MOMPER : Assesneur
Rachel SCHOLZ : Assesneur
Gérard LEDIG : Maire de Neufgrange
Emmanuel AMEDODJI : Abbé Emmanuel
François STUDER : Ambassadeur de l'association



D'après l'article N°5 des statuts de l'association, les objectifs de celle-ci sont les suivants :

- Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des jeunes et enfants démunis
- Œuvrer à la réinsertion sociale des orphelins et des enfants de la rue
- Alphabétiser
- Participer au développement des infrastructures scolaires
- Créer des liens de parrainage
- Doter les apprenants orphelins de moyens matériels et didactiques
- Informer, éduquer et communiquer
- Contribuer à la création des salles d'études et d'informatique
- Envoyer régulièrement du matériel scolaire pour des écoles

Vous pouvez soutenir notre association en devenant membre ou en apportant vos dons. La carte de membre vous est proposée pour la somme de 10 €. Demandez-la auprès des membres du comité ou adressez votre demande par courriel :

la.cordee.ounabe@gmail.com

Pour en savoir plus vous pouvez visiter notre site : www.la-cordee-ounabe.com

Nous vous invitons à notre première assemblée générale qui aura lieu le vendredi 26 avril 2019 à 20 heures au « clos du château ». Soutenez notre projet et adhérez à l'association !

La cordée d'Ounabè

Soutiens scolaires
Franco-Togolais

Carte de membre - 2019

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Courriel : _____

Association « La cordée d'Ounabè »
2, rue saint Michel, 57920 NEUFGRANGE

www.la-cordee-ounabe.com - la.cordee.ounabe@gmail.com

- Coup de projecteur : la cordée d'Ounabè -

Dès cet été François STUDER (ambassadeur de l'association) s'est rendu sur place au Togo à Ounabè avec le Père Emmanuel.

Voici les images qu'il nous a rapportées de la situation catastrophique du groupe scolaire.

A son retour lors d'une réunion, François nous a fait un témoignage poignant de la situation de scolarisation des enfants du village : Toitures passoire des bâtiments, sol délabrés, décoration inexistante, support pédagogique quasi nul, bancs en état de décomposition ...

Il faut savoir que le village se situe dans la région des plateaux (au centre du Togo), une région à la végétation luxuriante qui bénéficie d'une pluviométrie abondante et régulière. Actuellement quand il pleut les enseignants ne peuvent plus assurer les enseignements. L'abbé Emmanuel a missionné un



entrepreneur local de confiance afin d'établir un chiffrage des travaux à mener.

Lors d'une assemblée du comité, nous avons décidé de réhabiliter le bâtiment accueillant les enfants de l'école maternelle dans un premier temps. Les travaux comprendront la remise à neuf de la charpente en bois et la couverture métallique, la rénovation du sol et la mise en peinture de l'ensemble du bâtiment. Après étude le coût de cette réhabilitation s'élève à 3500 €.



- Manifestations Paroissiales -

Mercredi des Cendres



Le mercredi 14 février la communauté Saint Joseph est entrée en carême par la célébration des cendres. Après la messe une cinquantaine de convives se sont rassemblés à la salle le clos du château afin de partager un repas d'entrée en carême : pomme de terre/fromage blanc. Chacun a participé librement en versant une obole dans un panier. Le bénéfice du repas a été reversé à la conférence Saint Vincent de Paul. Les jeunes confirmants ont assuré le service du repas.

Les crécelleurs de Neufgrange :



Durant la Semaine Sainte, les servants d'autel ont sillonné les rues de notre village pour annoncer l'angélus et les différents offices .

Le samedi 31 mars au matin, ils ont fait le tour du village pour chercher friandises, oeufs de poule, et même pièces auprès des habitants. Les crécelleurs étaient répartis en plusieurs groupes, le samedi matin, pour parcourir le village. La journée s'est achevée autour d'un repas partagé en commun.

La Vigile Pascale à Neufgrange



Samedi 31 mars 2018 a eu lieu la Vigile pascale. Le feu a été béni à l'extérieur par le père Emmanuel devant l'ancienne chapelle des spiritains dans les dépendances du couvent ; les nombreux fidèles se sont ensuite rendus en procession à l'église.

- Manifestations Paroissiales -

1ère communion à Neufgrange :

Le dimanche 13 mai 2018 l'abbé Emmanuel AMEDODJI a donné pour la 1er fois l'Eucharistie à 11 enfants de notre paroisse. Le Diacre Bertrand BICKEL a participé à cette célébration



Coloration de la sciure pour la fête Dieu :



Le samedi matin 12 mai 10 bénévoles de notre communauté ont démarré les préparatifs de la Fête Dieu. La première étape consistant à chercher de la sciure de pin offerte par la scierie Lejeune de Sierstahl. 90 sacs de sciures colorées de jaune, rouge, vert, bleu, violet et orange ont été mélangés à l'aide d'une bétonnière. Un mois de stockage est nécessaire pour assurer un séchage optimal pour le tamisage. Les personnes qui seraient intéressées pour participer à cette étape de coloration pourront nous rejoindre le samedi 25 mai 2019 à 7 heures au hangar derrière la mairie.

Fête Dieu le 3 juin 2018



Organisée par les paroisses de la communauté Saint Joseph, la fête Dieu 2018 s'est déroulée dans les anciennes dépendances du couvent de Neufgrange. La météo s'est montrée favorable à son déroulement. Plus de 350 pèlerins venus de divers horizons ont assisté à la messe. Les 3 nouveaux confirmands première année ont participé activement à l'office, en animant notamment les lectures et prières universelles, partageant leur foi à la foule. Les chorales des quatre paroisses, dirigées par Claudine Queney ont entonné les différents chants rythmant la messe.

La procession du Saint Sacrement a emprunté le parc du couvent orné d'un magnifique tapis de sciure de près de 1000 mètres de long, le tout accompagné par les prières de l'équipe du rosaire. A partir de 12 heures, 255 convives se sont retrouvés dans la salle le Clos du château afin de partager le buffet qui leur a été servi.

Cette belle après-midi s'est achevée en toute convivialité autour d'un café et d'une part de tarte faite maison !



- Manifestations Paroissiales -

L'abbé TOSSOU :

L'abbé Emmanuel TOSSOU originaire du Togo (Père Emmanuel 2 !) a remplacé le Père Emmanuel AMEDODJI du 1^{er} Aout au 17 septembre. Il a ainsi célébré tous les offices, mariages et baptêmes durant cette période. Le père TOSSOU s'est parfaitement intégré dans la communauté. Il a été apprécié par tous les paroissiens .



Messe d'accueil du Père Louinet :

Le dimanche 23 septembre 2018 la communauté saint Joseph a eu le plaisir d'accueillir son nouveau prêtre, le père Louinet Guerrier âgé de 35 ans. Il est originaire de Haïti .Il sera secondé cette année pastorale par le père Emmanuel Amedodji dont l'emploi du temps est allégé pour effectuer son stage de fin d'études chez SMART.

Le Père GUERRIER est curé de 9 paroisses : Dieding, Hambach, Neufgrange, Rémelfing, Roth, Sarreinsming, Wittring, Woustviller et Zetting.

Nous lui souhaitons la bienvenue et l'accueillons avec joie.



Traditionnel repas paroissial :

Le dimanche 28 octobre, 135 personnes se sont retrouvées dans la salle "le clos du château" à l'occasion du repas paroissial. Une après-midi ponctuée par des animations. Les bénéfices du repas ont été attribués aux travaux de rénovation du dallage de l'église



Les travaux de rénovation du dallage de l'église Saint Michel.



Cela fait plusieurs années que les dalles de pierres naturelles du chœur de l'église se déchaussent et présentent des défauts de planéité. Depuis fin 2017, la situation devenait critique et la sécurité des personnes était engagée. C'est ainsi que le conseil de fabrique



a décidé d'entreprendre des travaux d'envergure afin de faire face à cette situation. L'entreprise Flauder de Ipping a été retenue pour effectuer ces travaux : Démolition des dalles, de l'ensemble des 3 marches, de l'ancien conduit du chauffage d'air pulsé et décaissement jusqu'au terrain naturel.

Une dalle en béton a été réalisée sur le sol naturel afin de créer une nouvelle assise solide et durable. Un nouveau conduit d'air pulsé du chauffage a été réalisé en béton cellulaire. 2 dalles successives en poutrelles-hourdis ont été confectionnées pour récréer les 3 nouvelles marches.



Après 7 semaines de séchage du béton, 2 bénévoles, Klein Michel carreleur à la retraite et Gerné Hubert membre du conseil de fabrique ont posé les marches d'escalier et les carreaux en granit du sol. Près de 3 semaines de travaux ont été nécessaires pour arriver au bout de ces travaux.



- Les anniversaires -

90^{ème} anniversaire de Mme Niederlander.

Madame Niederlander a fêté ses 90 ans.

Irène est née à Moullins les Metz le 17 janvier 1929. Son père, Georges Oswald, cheminot, a été maire de Wittring de 1945 à 1959 ce qui lui a permis d'unir sa fille Irène Oswald, le 11 novembre 1950, à René Niederlander à la mairie de Wittring. Le mariage religieux a été célébré par l'abbé Joseph Calmes en l'Eglise St Etienne de Wittring.

Le couple a fêté ses noces d'or en 2000 à Neufgrange, où ils se sont installés au moment de leur retraite en 1988.

De leur union, sont nées deux filles, Astrid et Anne-Marie. Irène a la joie de compter cinq petits enfants et un arrière petit fils.

Durant sa vie professionnelle, Irène a été secrétaire de mairie à Wittring de 1945 à 1951 puis, elle a secondé son époux dans l'épicerie-tabac-dépôt de pain et de journaux à Wittring. Ensemble, ils ont sillonné l'Europe et ont fait de merveilleux voyages au Kenya, Sénégal, Floride, Canada,... mais le 6 février 2002, le périple s'est arrêté au décès de son époux.

Actuellement, Irène fréquente assidûment le club de l'amitié. Elle est une très fervente supportrice du FC Metz et n'hésite pas à écrire au président du club, Monsieur Serrin quand elle considère que les joueurs n'ont pas été à la hauteur. Ce dernier l'a félicité personnellement pour son anniversaire. Elle utilise volontiers les nouvelles technologies (son Iphone ne la quitte jamais) et elle communique quotidiennement par texto avec ses enfants et petits enfants qui la contactent également par mail.

Nous adressons à la nouvelle nonagénaire tous nos vœux de longévité.



- Les anniversaires -

Les 90 ans de madame Christine Rick.

Le 22 juin dernier, une délégation municipale conduite par le maire Gérard Ledig, est venue rendre visite à madame Christine Rick, appelée Dîna par ses amis et proches. De nom de jeune fille Botzung, Christine est née, le 22 juin 1928 à Neufgrange. Après sa scolarité à l'école communale, elle a travaillé aux faïenceries de Sarreguemines et en 1988, elle a cessé son activité professionnelle pour se consacrer à sa famille.

C'est aux faïenceries que Christine a connu Albert, qu'elle a épousé le 20 juin 1955. De leur union sont nés trois enfants, Michel, Gérard (ouvrier communal) et Christiane; le couple compte également quatre petits enfants.

Albert quant à lui, a fêté ses 90 ans, le 2 octobre 2017.

Les époux Rick ont eu la joie de fêter leurs noces d'Or en 2005 et leurs noces de Diamants en 2015.

Le couple Christine et Albert Rick est actuellement le couple le plus âgé de la commune.

Ils résident dans une coquette maison rue de Lorraine, leur maison grâce à ses aménagements floraux a été de nombreuses fois primée au concours des maisons fleuries.

Christine lit tous les matins le journal et s'attarde plus particulièrement sur les pages locales. Dans ses moments de détente, elle aime lire des romans allemands. Le soir venu, elle ne rate jamais le journal télé de 20h.

Nous souhaitons à Dîna et à Albert encore de nombreuses années de vie commune.



COMMUNES	DATES	HORAIRES	LIEUX
BLIESBRUCK	25/01	13h30-19h	Foyer communal
BLIES-ÉBERSING	29/01	14h-19h	Foyer communal
BLIES-GUERSVILLER	09/01	15h-19h	Foyer de Bliès-Schweyen
ERNESTVILLER	18/01	15h-19h	Salle au-dessus de la mairie
FRAUENBERG	04/02	15h-19h 10h30-14h30	Foyer Saint Jacques
GROSBLEDERSTROFF	13/06	19/12	Espace jeux et loisirs
GRUNDVILLER	10/01	24/06	Foyer communal
GUEBENHOUSE	04/07	17/12	Foyer socio-éducatif
HAMBACH	20/03	18/09	Cercle associatif
ROTH	21/03	19/09	Foyer socio-éducatif
HAZEMBOURG	15/04	11/10	ST* - Parking derrière la mairie
HILSPRICH	17/04	31/10	Foyer socio-culturel
HOLVING	10/04	25/10	Salle des fêtes
HUNDLING	11/06	10/12	Atelier municipal Maison du temps libre
IPPLING	12/07	11/12	École maternelle Local du périscolaire
KALHAUSEN	31/01	19/08	Nouveaux ateliers municipaux
KAPPELKINGER	05/04	16/10	ST* - Parking rue de l'Albe
KIRVILLER	15/04	11/10	ST* - À côté de la mairie
LIXING-LÈS-ROUHLING	10/07	12/12	Aux ateliers municipaux ST* - Devant l'église
LOUPERSHOUSE	22/01	04/07	Mille-Club
NELLING	05/04	16/10	ST* - 9 rue de l'Albe
NEUFGRANGE	06/06	28/11	Petit gymnase
PUTTELANGE-AUX-LACS	03/04	09/10	Espace culturel
	04/04	10/10	8h30-17h30 8h30-19h

COMMUNES	DATES	HORAIRES	LIEUX
RÉMELFING	01/04	21/10	Salle du château
RÉMERING LES-PUTTELANGE	08/04	14/10	Foyer socio-éducatif
RICHELING	05/04	16/10	Foyer communal
ROUHLING	21/06	02/12	ST* - Place du marché
ST-JEAN-ROHRBACH	26/04	23/10	Salle polyvalente
SARRALBE	11/04	03/10	Espace culturel et sportif
	12/04	04/10	
	03/01	05/06	Centre socio-culturel Impasse Nicolas Rohr
	24/01	09/07	Maison quartier Weilerding
	20/02	18/07	ST* - Collège Himmelsberg
	07/02	24/07	Gymnase Karaté - Av. Bliès
	15/02	31/07	ST* - Place de la poste
SARREGUEMINES	08/02	05/08	Maison quartier Route Nancy
	28/02	08/08	Maison quartier Feipersviller
	04/03	30/08	Maison quartier Neunkirch
	13/03	22/08	ST* - Place des fleurs
	02/04	06/09	Maison quartier Beausoleil
	30/04	19/09	Hôtel de ville - Mairie
SARREINSMING	25/02	24/09	Atelier municipal
SILTZHEIM	26/03	27/09	Salle Charles Kravonoff
VAL-DE-GUÉBLANGE	15/04	11/10	ST* - Devant la mairie
WIESVILLER	23/04	08/10	Salle polyvalente
WILLERWALD	01/03	13/09	Salle polyvalente
WITTRING	01/02	29/08	Salle communale
WOELFLING LES-SARREGUEMINES	04/06	19/11	Petite salle du foyer
WOUSTVILLER	07/06	05/12	Hall de la salle des sports
ZETTING	27/02	28/08	Salle communale

ST* : Sydem Tour (camion de distribution)

 **Novert** 0 800 600 57

Informations

- Informations -

Il y a ceux qui partent.

Malgré plusieurs tentatives, malheureusement avortées, reposant sur une mobilisation générale de l'ensemble du personnel municipal et des élus, nous ne pouvons que constater aujourd'hui, qu'il nous faut nous résigner au départ à la retraite d'un de nos agents. Monsieur DAUFFER René, agent technique, affecté au service de la commune pendant 9 ans, a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2018. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de ses connaissances professionnelles, des qualités qui lui ont permis de gagner la reconnaissance de tous. Nous souhaitons à René une longue et bonne retraite.



Il y a ceux qui arrivent.

Monsieur Régis André, agent technique assure désormais la succession de Monsieur René DAUFFER. Il a pris connaissance du village, avec ses routes, son cimetière, ses bâtiments communaux, ses habitants, sans oublier les espaces verts, domaine dans lequel il excelle. Ses compétences le placent déjà au cœur des missions de notre service public.



La commune, soutenu par le programme européen VA Grande Région, par le département de la Moselle et la CASC, a embauché dès la rentrée de septembre 2018, une assistante éducative de langue allemande. Elle intervient en appui de l'enseignante de la classe maternelle et élémentaire. L'apprentissage de l'allemand offrira à nos enfants, dès le plus jeune âge, des clefs supplémentaires pour optimiser leur avenir dans la Grande Région Transfrontalière.



- Informations -

La petite page de notre histoire locale

De l'époque où le préfet nommait les représentants du village

Après la Révolution française, la Constitution du 22 frimaire de l'an VIII - soit le 13 décembre 1799 - instaure que les maires, adjoints et conseillers municipaux des communes de moins de 5.000 habitants ne seront dorénavant plus élus, mais nommés par le préfet sur proposition du sous-préfet. C'est ce que nous pouvons constater pour notre village, par le contenu d'une lettre du sous-préfet sarregueminois datée du 10 juin 1817, dont la teneur est la suivante :

Sarreguemini le 10. Juin 1817.

Monsieur le Préfet,

Le Sieur Frédéric Kessler adjoint à Sarreguemini
après avoir donné sa démission, est venu me
déclarer qu'il devoit la retirer.

J'ai appris qu'il étoit dans la misère et qu'il
avoit eu part aux secours délivrés aux indigents.
Une pareille circonstance ne permet point de le
conserv. La pauvreté n'est pas un délit mais
il est inconvenant qu'un fonctionnaire public soit
à la merci de sa destinée. Il est très
difficile de pouvoir faire un bon choix dans
cette commune: Les bons sujets y sont rares
J'ai l'honneur de vous présenter le
Sieur excoite Krafenberg, substitué
pour remplacer comme adjoint le démissionnaire.

Nous apprenons dans cette missive que le nommé Frédéric Kössler vient de démissionner pour *cause de misère*, ayant dû solliciter *le secours délivré aux indigents*. L'Autorité administrative conçoit qu'une telle situation ne permet pas de le maintenir dans sa fonction publique. La démission dudit Kössler semble donc n'être que sagesse de sa part.

- Informations -

Le sous-préfet propose ainsi à l'Autorité départementale un nouveau candidat : *Antoine Krackenberger*. Plus surprenant dans cette lettre, est le fait que l'on apprend que le démissionnaire est venu retirer son renoncement ! Ce que le représentant de l'état ne veut apparemment pas prendre en compte !

Qu'est ce qui a fait subitement changer d'avis cet adjoint et le faire revenir sur sa décision ? Pour tenter d'y voir plus clair il faut s'intéresser d'un peu plus près au contexte local et aux deux Neufgrangeois que sont Koessler et Krackenberger.

Nous sommes à une époque où, depuis 6 ans, un décret impérial a contraint les villages de Neufgrange et Rémelfing à s'unir administrativement. Les règles de formation d'un Conseil Municipal commun sont ainsi plus complexes et la gestion communale au quotidien ne se déroule pas sans difficultés. Le décret prévoit qu'il y ait au sein du Conseil Municipal autant de Neufgrangeois que de Rémelfingeois, et que le maire nommé soit alternativement issu d'un village, puis de l'autre.

Le cultivateur Antoine Krackenberger qui est proposé comme adjoint dans ce courrier avait déjà fait partie du Conseil Municipal en 1815. Démissionnaire à l'été 1816 pour une raison que l'on ignore, il a été remplacé le 3 août par le nommé Pierre Klein.

Frédéric Kössler, qui exerce comme instituteur et chantre à Neufgrange, devient adjoint au maire le 29 juin 1816. Sauf que ce jour de la mise en place du nouveau Conseil, les deux Neufgrangeois qui devaient compléter l'équipe municipale avec Frédéric Kössler ne se sont pas présentés à leur convocation ! Pire, ils ont laissé préciser au nouveau maire Dehlinger, qu'ils ne reconnaissent pas et ne regarderont pas Kössler comme adjoint au maire ! Le fait que ce dernier ait notamment consenti que le chef-lieu de la mairie des deux villages ne soit pas Neufgrange, est un des motifs de leur récusation. De par ces défections de dernière minute, le Conseil ne sera finalement composé que du maire rémelfingeois, de l'adjoint Kössler, de trois autres Rémelfingeois et du Neufgrangeois Jean Christian.

Ainsi qu'il l'a motivé pour sa démission du Conseil, Frédéric Kössler, instituteur et chantre de 53 ans, marié à Anne-Marie Scharff, fait-il vraiment partie en 1817 des miséreux du village ? On peine un peu à le croire ! Peut-on alors trouver ses vraies motivations ailleurs ?

On peut imaginer deux hypothèses.

La première, que le maire en place ou la communauté villageoise, lui ait apporté un soutien matériel subi et suffisant pour le faire sortir de sa situation de nécessiteux. Auquel cas, il détient la raison d'un revirement de position.

La seconde, que Frédéric Kössler, seul Neufgrangeois du Conseil avec Jean Christian, se soit finalement opposé au maire en place et ait préféré jeter l'éponge. Sauf que le seul candidat remplaçant proposé par le sous-préfet est le sieur Krackenberger. Ce dernier étant un personnage neufgrangeois aguerrri, il est bien envisageable que le maire n'ait pas voulu de cet adjoint de 64 ans, peu maniable et à la forte expérience publique, poussant ainsi l'instituteur Frédéric Kössler à faire machine arrière pour lui barrer la route !

Cette deuxième option paraît ici assez vraisemblable. En effet, la suite de l'histoire nous fait découvrir qu'Antoine Krackenberger deviendra non seulement l'adjoint remplaçant Kössler en 1817, mais sera par la suite maire des deux villages pour un mandat de 3 ans. L'homme avait de l'appétence pour la pratique publique !

- Informations -

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

 RÉSIDUELS	 RECYCLABLES	 BIODÉCHETS
		
<ul style="list-style-type: none">• Sachets, barquettes, pots en plastique• Éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain, sacs d'aspirateur pleins, bouchons de liège, feuilles d'aluminium.• Jouets, cintres, rasoirs, brosses à dents, vaisselle en plastique, tubes et boîtes, pots en terre cuite, pyrex, porcelaine, vaisselle cassée.• Déchets minéraux, litière de chats, mégots de cigarettes et cendres.	<ul style="list-style-type: none">• Briques alimentaires• Bouteilles et flacons en plastique• Emballages en acier et en aluminium : boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et capsules métalliques• Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires• Courriers Enveloppes• Cahiers Bloc-Notes• Autres papiers• Petits emballages cartonnés	<ul style="list-style-type: none">• Restes alimentaires• Denrées périmées• Papiers déchirés/broyés• Papiers souillés• Cartonnettes souillées• Petits déchets verts• Litières d'animaux non minérales













COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS LE 17 MAI 2019

Sont refusés à la Collecte des Objets Encombrants :

OBJETS POUVANT ÊTRE PRÉSENTÉS DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES OU ÊTRE CHARGÉS DANS UN VÉHICULE DE TOURISME POUR ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE

Quantité maximum : 2 m³	Longueur maximum : 1,5 m	Poids maximum : 50 kg
---	---------------------------------	------------------------------

CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIES POUR TRAITEMENT <

 GRAVATS / INERTES	 BOIS	 DÉCHETS VERTS	 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	 BATTERIES	 PNEUMATIQUES	 ÉCRANS	 PETITS APPARELS MÉNAGERS	 CARTONS	 MOBILIER
--	---	--	--	--	---	--	---	--	---

SONT ÉGALEMENT REFUSÉS À LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS <

- Les bouteilles de gaz
- L'amiante
- Les déchets ménagers
- Les cadavres d'animaux
- Les citernes à fioul non démantelées
- Autre :

Mairie : Mairie de Neufgrange 2, rue Saint Michel 57910 NEUFGRANGE – site Internet : www.neufgrange.fr
Téléphone : 03.87.98.52.58 — Fax : 03.87.98.58.74 — Email : mairie@neufgrange.fr

Ouverture au public : lundi : matin de 8h00 à 12h00 et après midi de 14h00 à 17h00
Mardi : matin de 8h00 à 12h00 et après-midi de 13h00 à 17h00
Mercredi : matin de 8h00 à 12h00 et après midi de 14h00 à 17h00
Jeudi : matin fermé et après midi de 13h00 à 18h00
Vendredi : matin de 8h00 à 12h00 et après midi fermé

Permanence du Maire : jeudi de 16h00 à 18h, les autres jours sur rendez-vous.

Permanence des Adjointes : sur rendez-vous.

Services Techniques – dépannages:

GRDF	08.00.47.33.33	ENEDIS	09.72.67.50.57
ORANGE	3900	NUMERICABLE	3990
Réseau eau potable -Véolia	09.69.32.35.54		

Déchèterie de Woustviller 06.77.44.00.82

Horaires d'été (avril à octobre) : du lundi au samedi inclus : 9h à 12h20 et 13h à 17h50

Horaires d'hiver : le lundi et le samedi : 10h à 12h20 et 13h à 16h50 et du mardi au vendredi : 14h à 16h50

Benne déchets verts

Située près des ateliers communaux, elle est ouverte aux administrés de la commune, du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 15h, jusque début novembre 2019.

Jours de collecte des déchets

Collecte multi-flux le lundi matin, en cas de jours fériés, la collecte aura lieu le mercredi suivant. Pour la rue de l'Union la collecte a lieu de vendredi.

Collecte du verre et papier

Trois conteneurs sont à disposition : à l'angle de la rue du Stade, sur le parking centre village et en contrebas de la rue de Roth - au croisement avec la piste cyclable.

Collecte de vêtements :

Un conteneur est à votre disposition sur le parking centre village.

Ramassage des objets encombrants : le 17/05 (il n'y en aura plus d'autre en 2019), sauf rue de l'Union qui a eu lieu en mars.

Distribution des sacs de TRI multiflux : le **jeudi 6 juin et le jeudi 28 novembre** prochains, de 13h30 à 19h00 au petit gymnase rue Saint Joseph. Il est demandé aux usagers d'éviter d'avoir recours à des retraits de sacs en mairie (sauf cas exceptionnels), d'où l'importance de respecter les permanences de dotation effectuées tous les 6 mois par le Sydème. En cas d'absence à l'une ou l'autre des permanences, vous pouvez vous reporter au calendrier, ci-joint et vous rendre dans une permanence d'une autre commune.

Urgences : Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** SAMU : **15**
Dans tous les cas précisez clairement vos coordonnées

Déclarations domiciliaires

Toujours obligatoires en Alsace – Moselle, selon trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, qui rendent obligatoires les déclarations de domicile et de changement de domicile.

Listes électorales

Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'à 6 semaines avant le scrutin toute l'année. Les étrangers, ressortissant de l'Union Européenne, peuvent solliciter leur inscription sur les listes électorales, mais pour les seules élections municipales et européennes.

Rappel des procédures d'instruction des cartes nationales d'identité

Depuis le 28 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité s'effectuera de la même façon que pour les passeports auprès des seules mairies équipées de dispositif de recueil. Ainsi vous pouvez effectuer votre demande en mairie de Sarreguemines, Sarralbe ou Bitche.

Vous pouvez également faire votre demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<http://www.predemande-cni.ants.gouv.fr>

